



L'accueil de loisirs périscolaire (ALP) prend en charge les enfants de l'école élémentaire. C'est un outil de travail important pour l'épanouissement de l'enfant pendant les périodes scolaires.

L'ALP est une structure permanente de loisirs quotidien de l'enfant, associé aux écoles de Thézan. Il est nécessairement en étroite liaison avec l'école. Par le biais de l'ALP de nouveaux espaces sont mis en place. L'enfant a donc un temps de vie au périscolaire, de même qu'il a un temps de vie en famille et à l'école. Il offre aux familles, une prise en charge des enfants sur des plages de temps plus étendues que le temps scolaire.

Intentions pédagogiques

- Apprentissages de la vie en collectivité « Le bien vivre ensemble ».
- Trouver sa place dans le groupe.
- Permettre aux enfants d'être acteur de leurs temps d'accueil, en participant à la mise en place des projets.

Les Objectifs

- Respect des règles de vie et de jeux, courtoisie.
- La tolérance, l'acceptation de la différence.
- Le respect de soi et des autres.
- L'apprentissage, développer l'autonomie des enfants.

Les différents temps de la journée

Les Matins :

L'accueil est échelonné : **7h30 à 8h20.**

En fonction des effectifs enregistrés, l'accueil des CP et des CP/CE1 se fait dans la petite salle. Celui des CE1, CE2, CM1, CM2, dans la grande salle.

A leur arrivée, les enfants signalent leur présence auprès des animateurs. Ils ont la possibilité de petit déjeuner si les parents le souhaitent et fournissent celui-ci.

Des activités manuelles et jeux sont proposées aux enfants : Coloriage, jeux de société, activité manuelle, jeux extérieurs, en fonction des saisons.

Afin de responsabiliser les enfants au respect du matériel utilisé et à être autonome dans la gestion de leurs activités, ils s'inscrivent sur une liste qu'ils font eux-mêmes avant de prendre un jeu, puis ils vérifient qu'il soit complet avant de jouer. S'il n'est pas complet, il sera inscrit sur une liste de pièces manquante. Le but étant bien sûr qu'il n'en manque pas. D'où le fait de faire contrôler par les enfants, en début et fin de partie.

Vers 8h15, ils rangent et s'assoient par classe afin de faire l'appel. Ils sont ensuite conduits à l'école.

La pause méridienne de 12h00 à 13h35

Enfants inscrits à l'Alp 12h / 12h20 :

Les enfants sont récupérés dans les classes auprès des instituteurs d'après la liste d'inscription, en même temps que ceux qui mangent à la cantine.

Les enfants qui le souhaitent, passent aux toilettes avant de manger et se lavent les mains en même temps que ceux qui restent à la cantine.

Ils restent avec leur classe le temps d'accueil.

Pour les classes du 1^{er} service, ils s'assoient à une table libre, avec un livre ou un dessin, le temps d'attendre leur parent.

Pour les classes du second service, ils restent dans la cour avec leur classe.

MIDI

Tous les enfants sont récupérés dans les classes auprès des instituteurs d'après l'inscription des parents, et des listes établies par nos soins.

- 1 animateur par classe, l'encadrement est de 1 animateur pour 18 enfants.

La répartition des services est organisée avant la rentrée scolaire.

Par mesure d'hygiène, ils devront passer aux toilettes et se laver les mains avant et après le repas.

Ensuite un temps d'activité, en fonction des groupes est proposé.

Pour le 1^{er} service, les activités se font après le repas.

Pour le second service, elles se font avant.

Double service de 12h à 13h35.

1^{er} Service de 12h à 12h45 et le second de 12h45 à 13h30.

A partir de 12h00, les enfants sont récupérés à l'école par classe.

Ils sont servis au plateau, façon self, et vont s'asseoir à leur table respective.

Les enfants sont incités à goûter les plats proposés et à manger dans le calme.

En fonction de la constitution des classes :

- Les CP et CP/CE1 sont servis à table dans la petite salle et bénéficient de toute la pause méridienne pour se restaurer.
- Les CE1/CE2 et CM1 ou en fonction du nombre, les CE2 et CM1, sont servis au plateau « façon self ».

Vers 12h40 ceux qui ont fini de manger commencent à débarrasser.

Les CM1/CM2 passent au second service, après leur temps d'activité.

Après le débarrassage du 1^{er} service, les enfants sont accueillis dans la petite cour attenante à la grande salle, se lavent les mains, font des petits jeux calmes en attendant le débarrassage final du 1^{er} service.

Après le contrôle du nombre d'enfants par classe, les enfants sont répartis sur les jeux et activités proposés (Cour, salle motricité, préau de l'école, petit jardin, grand terrain au bas du centre).

Les enfants trient les déchets par le biais de bacs de récupération mis en place.

Un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri sélectif est en cour d'élaboration.

L'accueil du soir

Les enfants inscrits sont récupérés par classe comme pour le midi, les autres sortent seuls de l'école à 16h15.

Le goûter fourni par les parents est pris à la sortie des classes, pour ceux qui sont inscrits en ALP du soir. Après la pause goûter, des jeux et activités sont mis en place par les animateurs, soit librement, soit en activités guidées.

A notre disposition :

- Cour de l'école et du centre.
- Petit jardin et terrain attenant.
- Salle de motricité à l'école, et les deux salles du centre.

Les Activités Périscolaires

Les activités sont proposées aux enfants en libre choix, sur les divers temps d'accueil. Le planning est affiché dans la vitrine devant la structure :

- Jeux de cour divers
- Jeux sportif
- Jeux collectifs
- Danse, chant, musique.
- Chorégraphies
- (En projet) Jardinage recyclage
- Ateliers créatifs
- Activités manuelles à thème en fonction des saisons
- Jeux de société
- Baby-foot, ping-pong
- Temps calme : possibilité d'apprentissage des leçons, lecture.

Le départ du soir est échelonné de 16h15 à 18h30.

Lieu :

Le centre est situé en face de l'école élémentaire, rue Maurice Jourdan.

Deux salles sont mises à disposition, elles sont assez grandes pour accueillir les enfants en toute sécurité. Des espaces dédiés à l'animation, à l'intérieur, pour les activités manuelles ou autres, un espace extérieur avec une cour, des espaces verts aménagés, un plateau sportif, une salle de restauration, des espaces de rangement pour le matériel, un espace adulte avec un bureau réservé à l'équipe de direction et d'animation.

Prévision d'encadrement : 1 animateur pour 14 enfants (1/18 PEDT)

Présence permanente de la responsable pédagogique ou de son adjointe.

L'équipe d'Animation	
Perrine GUILHEMAT Fpt direction	-Directrice de l'accueil collectif de mineurs et directrice générale des services
Nadia ALRIC BAFA/BAFD	-Directrice Adjointe -Responsable administrative et pédagogique -Animation
Muriel COLIN BAFA	-Adjointe pédagogique et suivi des inscriptions -Animation
Camille OLIVIER BAFA / BAFD en cours	-Animation, entretien des locaux, gestion et suivi des commandes de produits d'entretien
Johanna GIRAUD Cap petite enfance	-Responsable cuisine -Animation
Ophélie MENERAT / BAFA	-Animation et entretien des locaux
DELHOMMAIS Céline AESH	-Animation
Lydia ROUSSEL FPT	-Animation
Patricia RODRIGUES	- Animation

Conformément à la législation, le certificat médical d'aptitude au travail en collectivité a été délivré à l'embauche de l'agent ainsi que les attestations de non contagion et de vaccination.

Les agents n'ont pas été frappés d'interdiction d'exercice pour cause d'agissement contraire à la probité et aux bonnes mœurs.

Rôle et attitude de l'équipe d'animation :

Les animateurs sont les référents, les points de repère des enfants. Ce sont à eux que ces derniers doivent pouvoir s'adresser :

Le rôle de l'équipe d'animation :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants, sur tous les temps de la journée.
- Respecter la législation et la réglementation en vigueur.
- Savoir reconnaître les besoins et les capacités des enfants.
- Savoir respecter la différence des uns et des autres.
- Savoir rester neutre lors des conflits.
- Avoir une tenue correcte et adapté pour l'animation.
- Etre actif et motivé dans la mise en place d'activités diverses.
- Savoir explorer ses propres connaissances en matière d'animation et s'ouvrir à d'autres, prévoir, anticiper, préparer.
- Etre « responsable » du matériel et des locaux que nous utilisons, en veillant au respect du matériel et à sa bonne utilisation.
- Savoir être exemplaire dans son comportement et sur le port de sa tenue vestimentaire.
- Suggérer et valoriser les compromis, favoriser le dialogue.
- Eviter « le copinage » en général.

Les fonctions de l'équipe d'animation et de la Direction :

Les relations direction/équipe d'animation doivent être fondées sur le respect mutuel des rôles, la confiance, la solidarité et la concertation. En outre, les relations entre l'animateur et la direction ne peuvent se fonder que sur une franchise réciproque. Toute autre attitude ne pourra qu'avoir des répercussions négatives sur la vie du centre. En tant que formateur, il revient à la responsable pédagogique de soutenir les animateurs et d'apporter l'aide et les éléments de solution aux problèmes rencontrés. Pour cela la responsable devra être disponible autant que possible.

Une fois par semaine une réunion de travail avec l'équipe est mise en place.

Le but est de trouver des solutions avec bienveillance, aux problèmes rencontrés :

- **Fonctionnement avec l'équipe, dans l'organisation de travail, avec les enfants, avec les parents.**
- **Préparation des activités.**

Le rôle de la responsable pédagogique est :

- D'accompagner l'équipe d'animation dans la création de projets divers.
- De développer la volonté et la possibilité du personnel à se former régulièrement dans le cadre de ses fonctions.
- D'impliquer entièrement l'équipe d'animation dans la construction et la mise en place du projet du centre.

Le travail avec l'école

La relation entre la Directrice de l'école, les enseignants et l'équipe professionnelle de l'ALP est indispensable.

Ce travail a plusieurs buts :

- Tendre vers une cohérence éducative
- Fixer les mêmes règles de vie pour les enfants dans le cadre d'exigences communes au niveau du respect des autres et du respect des locaux et du matériel.
- Pouvoir discuter et prendre en compte du mieux possible les problèmes personnels que peuvent rencontrer certains enfants (problèmes familiaux, de maltraitance, de carence affective, d'inhibition, ou d'hyperactivité...) repérés et traités par les professionnels qualifiés (psychologues, médecins).
- Faire de l'ALP un relais et un complément de l'école.
- Discuter des modalités de travail en commun, d'utilisation en temps partagé des équipements et des locaux.

La mise en place de rencontres régulières entre la responsable de l'ALP et la direction de l'école est nécessaire afin de trouver le juste équilibre entre le temps scolaire et périscolaire.

Les activités qui tendent à l'acquisition d'apprentissage scolaire demeurent de la responsabilité de l'école et non du centre de loisirs associé à l'école. Le rôle des enseignants et celui des animateurs ALP sont complémentaires.

Le travail avec les familles

L'équipe d'animation met tout en œuvre pour que les relations soient confiantes et respectueuses. Elle est à la disposition des parents afin d'évoquer tout problème lié à l'enfant.

Conclusion

Le choix des activités doit être guidé par le plaisir de l'enfant, pour son bon développement.

Pour y parvenir le travail doit se faire en étroite collaboration avec les divers intervenants. A travers les services proposés par le centre, il est important que les enfants retirent une certaine satisfaction de leur journée. Leur épanouissement en dépend.

Fait à Thézan les Béziers, Septembre 2024

La Responsable pédagogique